



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE

Construisons ensemble la transition énergétique

Webinaire d'actualité autour du dispositif Éco Énergie Tertiaire

15 décembre 2021



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bienvenue à tous !

La conférence débutera à 14h

Vous êtes près plus de 1400 inscrits, merci à tous pour votre participation.

Les slides seront transmis à l'issue de la réunion. Un replay sera également disponible.

Eléments pratiques

Il est recommandé de se connecter depuis le navigateur Chrome et il est possible qu'il vous soit obligé de « rafraichir » la page de connexion.

Sommaire

- 1. Introduction du Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages**
- 2. Calendrier réglementaire Éco Énergie Tertiaire**
- 3. Questions / Réponses Volet réglementaire**
- 4. OPERAT : présentation du contenu disponible en 2022**
- 5. Questions / Réponses OPERAT**
- 6. Les outils d'accompagnement**
- 7. Conclusion**

1. Introduction

François Adam

Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et
des paysages
Ministère de la Transition écologique

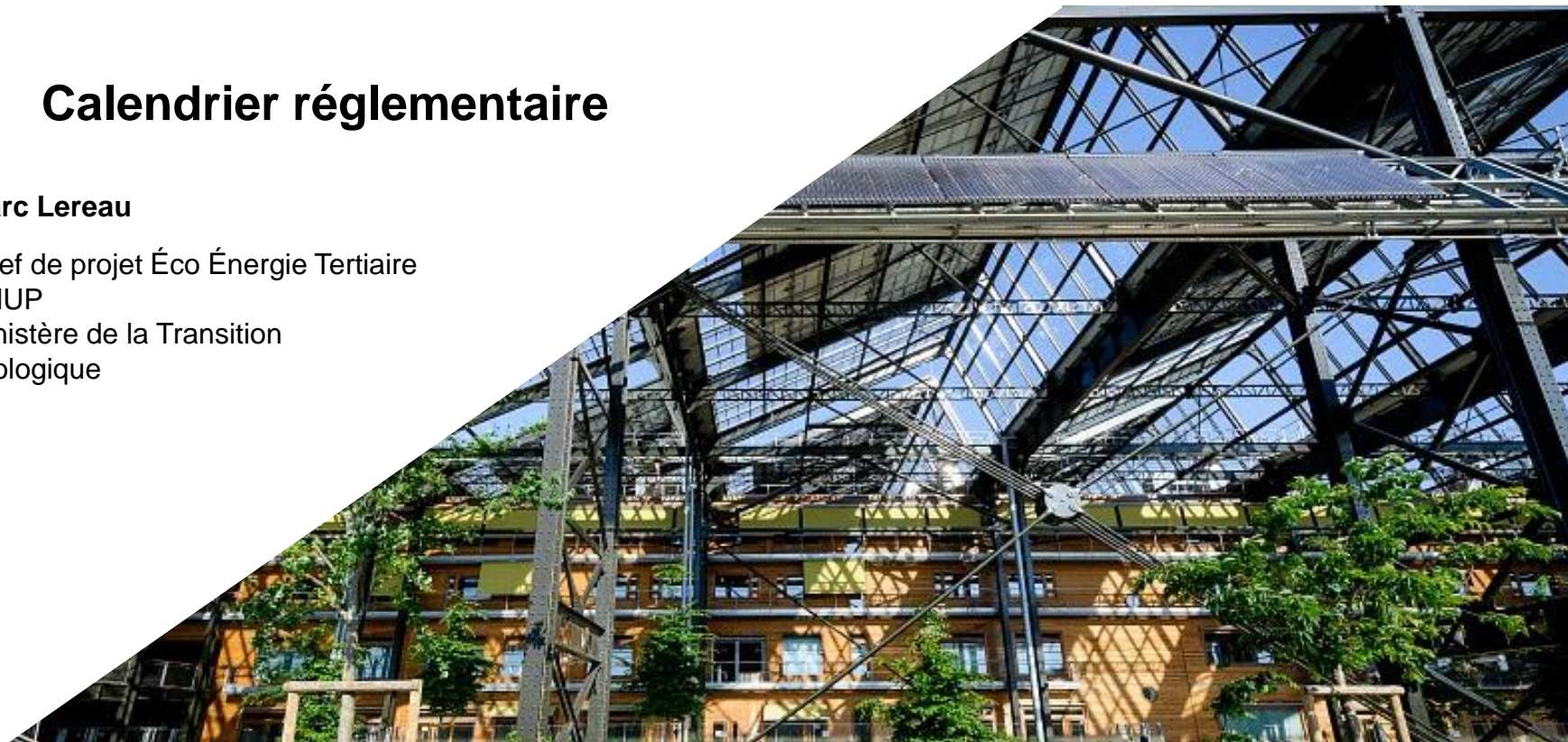


© Arnaud Bouissou / Terra

2. Calendrier réglementaire

Marc Lereau

Chef de projet Éco Énergie Tertiaire
DHUP
Ministère de la Transition
écologique



© Arnaud Bouissou / Terra

Le calendrier réglementaire



Ensemble de la
segmentation + VA
pour certaines
activités

VA pour le reste
des activités

Report échéance
30/09/2022



1

2

3

4

Loi ELAN
23/11/2018

Décret Tertiaire
23/07/2019

Arrêté « Méthode »
10/04/2020

Arrêté Modificatif 1
« Valeurs absolues I »
Métropole
Bureaux - Services Publics
Enseignement Primaire &
Secondaire
Logistique du froid

24/11/2020 publié 17/01/2021

Décret modificatif
Arrêté modificatif 2

Publication le
29/09/2021

Projet arrêté modificatif 3
« Valeurs absolues II »

Consultation
Janvier 2021

Publication Février 2022

Projet arrêté
modificatif 4
« Valeurs absolues III »

Consultation 2nd semestre
2022

Publication 2nd semestre 2022

L'arrêté modificatif

« Valeurs absolues II »

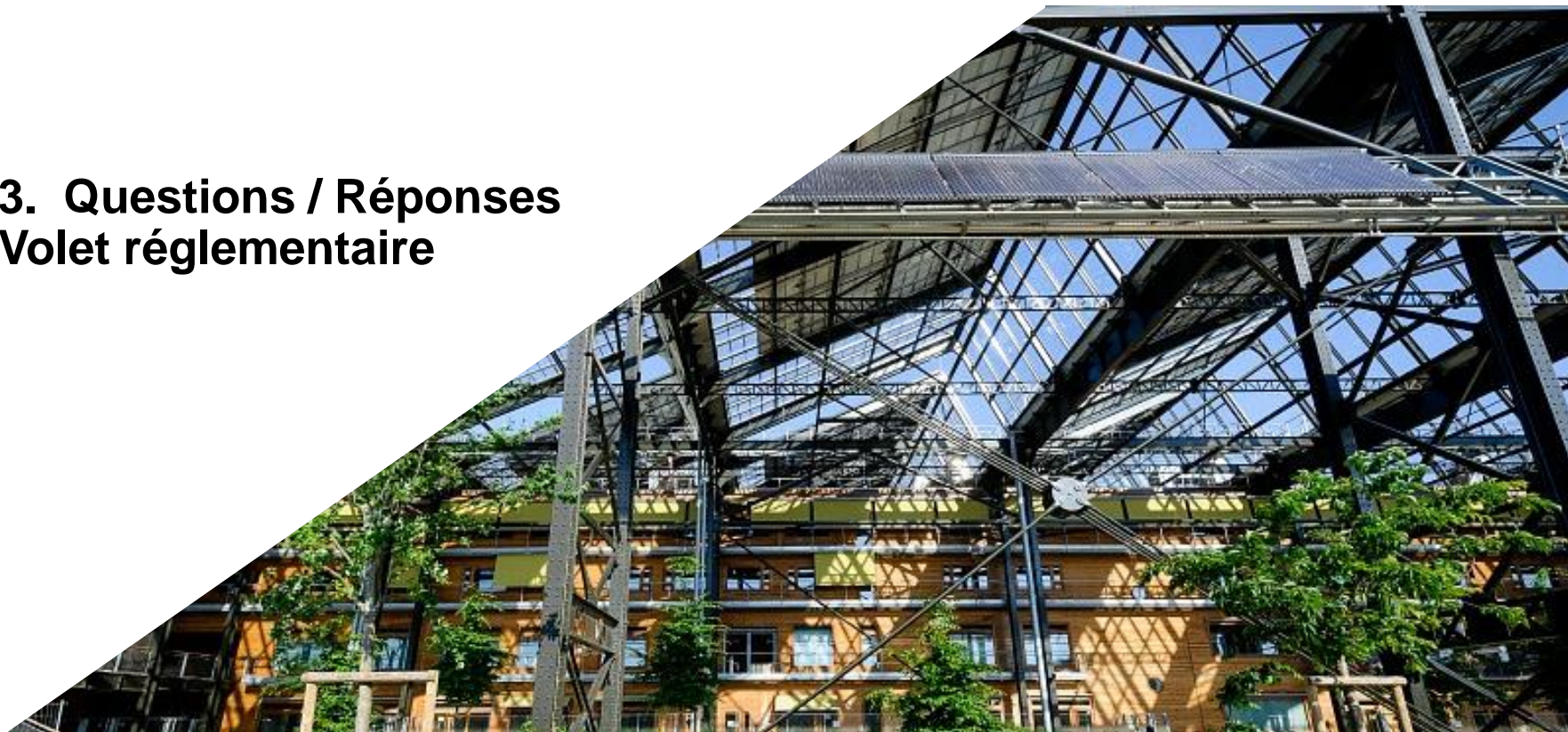


© Arnaud Bouissou / Terra

Arrêté modificatif « Valeurs absolues II » contenu du projet

- L'ensemble de la **segmentation** des activités tertiaires en sous-catégories – **Annexe II**
- Niveaux d'exigence exprimés en **valeurs absolues** pour certaines catégories d'activités
- Modifications essentielles:
 - **Article 2** : Définition de l'entité fonctionnelle
 - **Article 7** : Modulation de l'objectif en valeur relative dans le cas d'un dossier technique
 - **Article 13** : Exploitation des données – Attestation annuelle : Agrégation des résultats à l'échelle d'un bâtiment & Consolidation à l'échelle d'un parc immobilier (Propriétaire)
 - **Article 16** : Ajout d'un garde-fou sur la consommation en énergie primaire non renouvelable (favorable aux réseaux de chauffage urbain performants)
 - Et quelques autres ajustements mineurs

3. Questions / Réponses Volet réglementaire



© Arnaud Bouissou / Terra

4. OPERAT : présentation du contenu disponible en 2022

Emerson Cabane

Chef de projet OPERAT
ADEME



© Arnaud Bouissou / Terra



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OPERAT

PRÉSENTATION DU CONTENU DISPONIBLE EN 2022



OPERAT

Observatoire de la Performance Énergétique
de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

INTRODUCTION

OPERAT : Plateforme de suivi et de mobilisation du secteur tertiaire

Répondre aux exigences réglementaires de collecte de données: bâtiments, consommations, dossier technique...

Vérifier l'atteinte des objectifs réglementaires

Diffuser et valoriser les données collectées, dans le respect des règles de confidentialité.

RAPPEL DES PREMIÈRES ÉCHÉANCES DÉCLARATIVES

AVANT

30 Septembre 2021

- Déclaration de consommation 2020

30 Septembre 2022

- Déclaration de consommation 2021
- Déclaration des données de référence

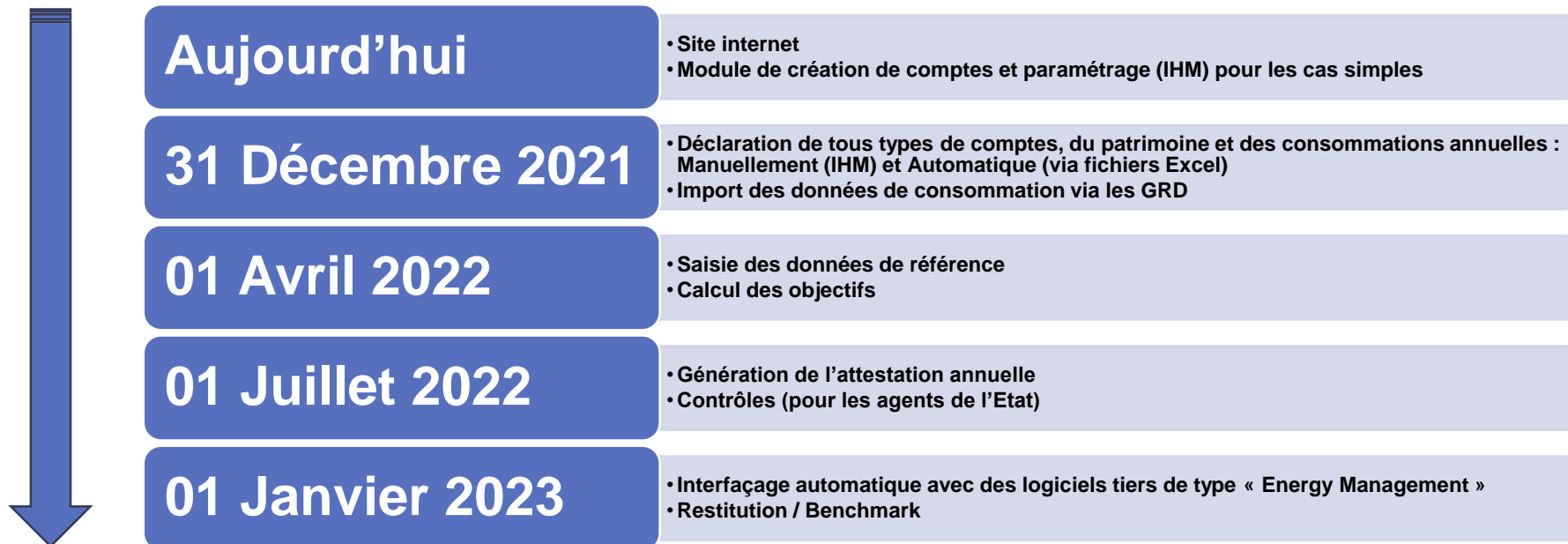
30 Septembre 2021

EN VIGUEUR

30 Septembre 2022

- Déclaration de consommation 2021
- Déclaration de consommation 2020
- Déclaration des données de référence

PLANNING DE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME



PLANNING DE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME

Aujourd'hui

- Site internet
- Module de création de comptes et paramétrage (IHM) pour les cas simples

31 Décembre 2021

- Déclaration de tous types de comptes, du patrimoine et des consommations annuelles : Manuellement (IHM) et Automatique (via fichiers Excel)
- Import des données de consommation via les GRD

- **Ce qu'il sera possible de faire dès Janvier 2022 :**

→ La déclaration d'entité fonctionnelle peut être effectuée par tous

→ Les déclarations de consommations 2021 et 2020 peuvent être effectuées pour les catégories et sous-catégories définies dans l'arrêté du 24/11/2020.

→ OPERAT sera mis à jour en fonction des arrêtés complémentaires restant à paraître



MODE OPERATOIRE PRECONSÉ EN 2022

- Etape 1 - Début 2022 : **Premier contact** avec la plateforme OPERAT pour prendre connaissance des informations demandées

→ Se connecter

→ Essayer d'effectuer une déclaration d'entité fonctionnelle sur l'interface

→ Essayer d'effectuer une déclaration de consommation sur l'interface

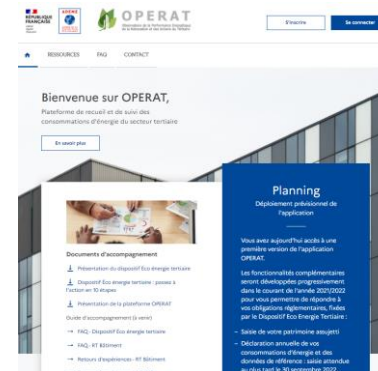
→ **Il est possible de modifier et supprimer toutes les déclarations effectuées**

- Etape 2 – 1^{er} trimestre 2022 : Comprendre les données (avec les ressources disponibles), initier le dialogue avec les différentes parties prenantes, collecter les informations demandées

- Etape 3 : Jusqu'au 30 Septembre 2022 : Effectuer les déclarations **progressivement**

→ **Il n'est pas obligatoire de renseigner toutes les données demandées en une fois !**

→ **OPERAT sera régulièrement enrichie avec les retours des utilisateurs**



LES SUPPORTS DISPONIBLES EN 2022

- Au 01/01/2022 : **Guide utilisateur** de prise en mail de la plateforme
 - Ce guide sera actualisé régulièrement en fonction des évolutions apportées à la plateforme OPERAT.
- Dans le courant du premier trimestre 2022 : Illustrations des principales étapes clés avec des **tutoriels vidéos**. Exemples de tutoriels proposés :
 - Comment se créer un compte sur OPERAT ?
 - Comment déclarer une entité fonctionnelle ?
 - Comment effectuer une déclaration de consommations ?
- En cas de problème n'ayant pas de réponse dans le guide utilisateurs ou la FAQ, possibilité de contacter une **assistance support**



CONCERTATION OPERAT

Objectif : Co-construire la plateforme avec les acteurs

Phase 1 : Septembre 2021 -> Décembre 2021 : Démarrage de la concertation avec un panel d'assujettis

- Lancement des ateliers de démonstration sur l'ergonomie et la pratique de l'outil
- Ateliers rassemblant fédérations, assujettis et utilisateurs de typologies variées
- Collecte et analyse des contributions du panel

→ Au 31 décembre 2021 :

Mise à jour de la plateforme en tenant compte des retours issus de l'usage et de la concertation

Phase 2 : 1er Janvier 2022 -> Mars 2022 : Ouverture auprès de tous les assujettis

- Mise en ligne des fonctionnalités principales de l'outil pour tous les assujettis
- Assistance utilisateurs renforcée pour aider à la bonne prise en main et collecter davantage de retours utilisateurs
- Poursuite de la concertation avec le panel d'assujettis

→ Au 1^{er} avril 2022 :

Mise à jour de la plateforme en tenant compte des retours issus de l'usage et de la concertation

Phase 3 : Poursuite de ce processus d'amélioration continue pendant toute la durée de vie du Dispositif

CONCERTATION OPERAT

Objectif : Co-construire la plateforme avec les acteurs

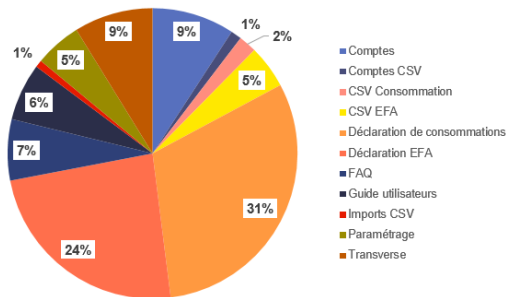
Phase 1 : Septembre 2021 -> Décembre 2021 : Démarrage de la concertation avec un panel d'assujettis

- Lancement des ateliers de démonstration sur l'ergonomie et la pratique de l'outil
- Ateliers rassemblant fédérations, assujettis et utilisateurs de typologies variées
- Collecte et analyse des contributions du panel

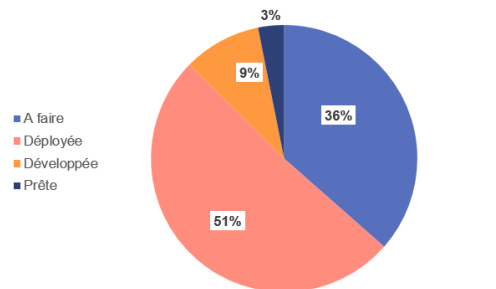
→ Au 31 décembre 2021 :

Mise à jour de la plateforme en tenant compte des retours issus de l'usage et de la concertation

Concertation OPERAT : Répartition des retours
recus au 06/12/2021



Concertation OPERAT : Répartition des évolutions apportées aux retours qui impliquent
une action au 06/12/2021



Légende :

- A faire : Restant à concevoir
- Prête : Conçue & restant à développer
- Développée : Développée & restant à valider
- Déployée : Validée & intégrée au 31/12/2021

5. Questions / Réponses OPERAT



© Arnaud Bouissou / Terra

6. Les outils d'accompagnement

Virginie Yvernault

Chef de projet rénovation parc tertiaire

Coordination interministérielle du plan rénovation énergétique des bâtiments

Ministère de la transition écologique



© Arnaud Bouissou / Terra

L'Etat vous accompagne pour avancer pas à pas dans la démarche Éco Énergie Tertiaire

2022 :

- une année d'apprentissage pour s'informer et passer à l'action.
- Une année pour se familiariser avec OPERAT, rassembler et rentrer vos données bâtementaires, données de consommation, et année de référence.

- Information et pédagogie grand public et vers les services de l'Etat
- Appui méthodologique et décryptage : FAQ, Guide, document de communication
- Actions de sensibilisation et d'information dans les territoires

Ressources en ligne

S'informer



- Textes réglementaires
- Plaquette de présentation du dispositif Eco Energie Tertiaire
- Présentation du dispositif Eco Energie Tertiaire
- Présentation OPERAT
- Webinaires en replay

Décrypter



- Foire aux questions
- Fiche "catégories d'activités"
- Modules de formation video
- Supports d'ateliers

Passer à l'action



- Dispositif Éco énergie tertiaire : passez à l'action en 10 étapes
- Etudes de cas pratiques
- Guide utilisateur et tutos video de prise en main de la plateforme OPERAT
- Fichiers CSV

<https://operat.ademe.fr>

Les Modules « Informations - décryptage »

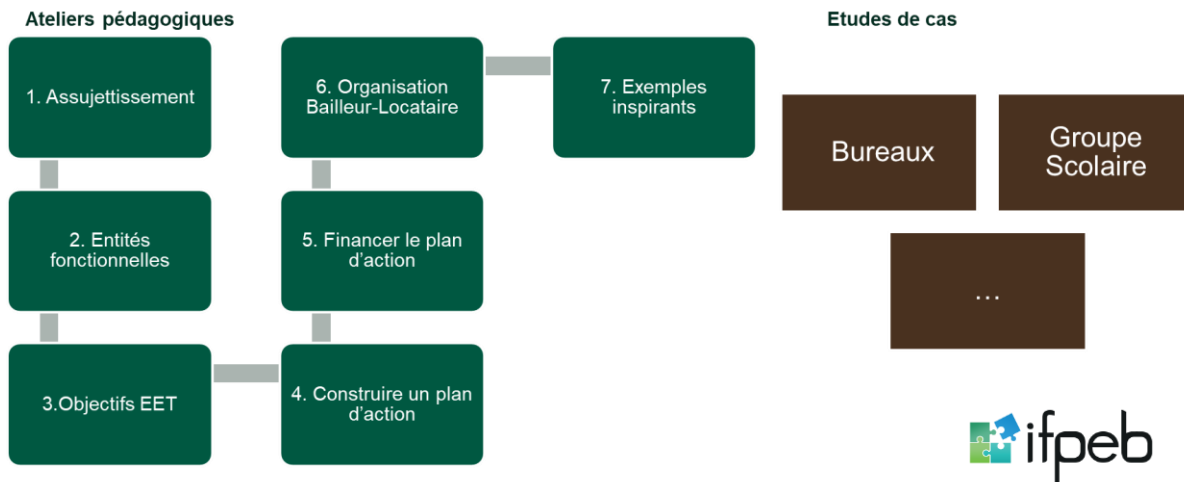
Une série de modules sera mise à disposition progressivement (format 20 mn chacun – 30 mn maximum)

- Module 0 - Préambule de présentation des modules – Cadre du dispositif
- Module 1 - Assujettissement – Objectifs
- Module 2 - Données de consommations – Energies et usages - Ajustement en fonction des variations climatiques
- Module 3 - Modulations des objectifs – La modulation en fonction du volume d’activités
- Module 4 - Leviers d’actions – Cadre de répartition des actions
- Module 5 - Evaluation et constat du respect des obligations – La notation Eco Energie Tertiaire
- Module 6 - Publication et affichages – Contrôle et sanctions
- Module 7 - Réalisation du Dossier Technique de modulation des objectifs
- Module 8a - Financement des actions – Secteur Public
- Module 8b - Financement des actions – Secteur Privé
- Module 9 - Energies et technologies
- Module 10 - Energies et technologies

Des outils pour comprendre et porter Éco Énergie Tertiaire dans vos territoires et au sein de vos organisations

► Vers une école du tertiaire bas carbone

Comprendre le dispositif...
...et enclencher du progrès pour réussir 2030 !



Les ressources complémentaires : dossier Éco Énergie Tertiaire du CEREMA

- Webinaires** : cycle de 3 Webinaires en replay pour comprendre, s'inspirer des retours d'expérience pratiques, élaborer et mettre en œuvre Éco Énergie Tertiaire
- Fiche « Décryptage »**
 Obligations d'actions pour réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments tertiaires. Une démarche globale d'éco-responsabilité. Méthodologie Agir, Adapter et Attester : la stratégie des "3A" pour accompagner les gestionnaires de bâtiments tertiaires



Dossier complet sur cerema.fr




7. Conclusion

Quentin Deslot

Chef du bureau de la qualité technique et de la réglementation
technique de la construction
DHUP, Ministère de la transition écologique



© Arnaud Bouissou / Terra